



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 3 avril 2026

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sylvie LAURENT, Première adjointe

Gérard GUERRERO Louisa HAMMOUCHE, Hocine BEN-SAÏD, Sophie CELTON, Jérémy MARTINEZ,
Audrey CERMOLACCE, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Adjoint(e)s.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Ghislaine
COUTELLE, Bruno FAURE, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Lionel ORTIZ, Virginie AUTIE, Sophia
FELLAHI-TALBI, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Dominique ABDEL
KADER, Philippe COSTA, Smahane MEBARKI, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO,
Conseiller(e)s municipaux(ales).

Etaient absent(e)s et représenté(e)s : Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE, Léa LE DEIST par
Sylvie LAURENT

Était absent : Corentin BOISSIÉ,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

=====

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 16 avril 2026 sous la présidence de
Monsieur André MOLINO, Maire

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Monsieur le Maire : « Mesdames et Messieurs les élu(e)s, par courrier reçu le 31 mars 2026,
Monsieur Adrien DUCHÉ m'a informé de sa décision de démissionner de son mandat de
conseiller municipal à partir du mardi 31 mars 2026.

L'article L.270 du Code Electoral dispose que le candidat venant sur la liste immédiatement
après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège
devient vacant.

C'est donc Madame Marielle RIZZO qui est amenée à remplacer Monsieur Adrien DUCHÉ. »

Monsieur le Maire demande ensuite aux membres du conseil municipal de désigner un secrétaire
de séance et propose de désigner la benjamine de la séance à savoir Madame Maëva
CHALLIES-SANCHEZ.

Monsieur le Maire procède à l'appel ainsi qu'à l'énoncé des pouvoirs donnés et constate que le
quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élu(e)s, qui les adoptent à **L'UNANIMITE - 5
abstentions (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe
ARNAUD, Marielle RIZZO) :**

- Le procès-verbal de la séance du dernier conseil de la précédente mandature 2020-2026
qui a eu lieu le jeudi 19 février 2026.
- Le procès-verbal de la séance du conseil d'installation de la nouvelle mandature 2026-
2032 qui a eu lieu le dimanche 22 mars 2026.

Monsieur le Maire : « nous pouvons passer à la première question. »

Délibération n°01.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Attributions du Maire – Délégation de missions complémentaires en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « y a-t-il des interventions ? »

En l'absence d'interventions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°02.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Approbation du règlement intérieur pour la mandature 2026-2032.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à L'UNANIMITE

Délibérations :

- **n°03.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Composition de la Commission d'Appel d'Offres (marchés publics).**
- **n°04.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Constitution de la Commission Permanente de délégation de service public et de contrats de partenariat – Election des représentants(e) titulaires et suppléant(e)s.**

Monsieur le Maire : « Je vous propose maintenant de désigner les membres du Conseil municipal devant siéger à la commission d'appel d'offres. Dans un souci de cohérence, je vous propose de grouper ce scrutin avec celui nécessaire pour la désignation des membres de la commission de délégation de service public et de contrats de partenariats, objet de la délibération suivante. Ainsi, la composition de ces deux commissions sera strictement identique.

Je vous précise que ces commissions sont constituées par le Maire, Président de droit ou son représentant et par cinq membres du Conseil municipal élus en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléant(e)s en nombre égal à celui des titulaires.

Je vous informe que j'ai désigné Madame Sophie CELTON en qualité de représentant du Maire.

Sa désignation à la discrétion du Maire, est tout à fait distincte des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléant(e)s.

Je vous propose de voter à bulletin secret ou à main levée car chaque groupe a pu donner un nom pour participer à cette commission. »

L'assemblée décide de voter à main levée.

Vote à L'UNANIMITE pour les deux délibérations

A l'issue du vote, outre Madame Sophie CELTON représentant Monsieur le Maire, Président de droit, les élu(e)s qui siégeront au sein de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public et de contrats de partenariats sont les suivants :

En qualité de titulaires :

- Sylvie LAURENT
- Gérard GUERRERO
- Jérémy MARTINEZ
- Denis CANI
- Johanna SCIASCIA

En qualité de suppléant(e)s :

- Gérard ESCOFFIER
- Patrick MAGRO
- Roselyne MANDRAS
- Ghislaine COUTELLE
- Philippe ARNAUD

Délibération n°05.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Détermination et composition des commissions municipales.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Les commissions sont ainsi composées :

- **Commission des Finances** : MAIRE, Président de droit ; Sylvie LAURENT ; Louisa HAMMOUCHE ; Lionel ORTIZ ; Denis CANI ; Héléne FERRANDI ; Jeremy MARTINEZ ; Gérard GUERRERO ; Philippe COSTA ; Smahane MEBARKI.
- **Commission du Développement Economique et Commercial** : MAIRE, Président de droit ; Carole HALGAND ; Sophie CELTON ; Hocine BEN-SAÏD ; Bruno FAURE ; Denis CANI ; Roselyne MANDRAS ; Jérémy MARTINEZ ; Dominique ABDEL KADER ; Philippe COSTA.
- **Commission de la Jeunesse** : MAIRE, Président de droit ; Audrey CERMOLACCE ; Sylvie LAURENT, Carole ALBOREO ; Djelloul OUARET ; Virginie AUTIE ; Sophia FELLAHI-TALBI ; Léa LE DEIST ; Maëva CHALLIES-SANCHEZ ; Corentin BOISSIÉ ; Marielle RIZZO.
- **Commission Travaux – Aménagement de l'Espace et Déplacements** : MAIRE, Président de droit ; Denis CANI ; Gérard GUERRERO ; Patrick MAGRO ; Carole HALGAND ; Jérémy MARTINEZ ; Gérard ESCOFFIER ; Ludovic DI MEO ; Lionel ORTIZ ; Johanna SCIASCIA ; Philippe ARNAUD.
- **Commission de l'Environnement et du Développement Durable, Espaces naturels et innovation** : MAIRE, Président de droit ; Ludovic DI MEO ; Sophie CELTON ; Carole HALGAND ; Patrick MAGRO ; Jérémy MARTINEZ ; Carole ALBOREO ; Bruno FAURE ; Gérard GUERRERO ; Corentin BOISSIÉ ; Philippe ARNAUD ; Marielle RIZZO ; Smahane MEBARKI.

- **Commission Sport, vie locale et festive** : MAIRE, Président de droit ; Gérard GUERRERO ; Léa LE DEIST, Denis CANI ; Corentin BOISSIÉ ; Hélène FERRANDI ; Sophia FELLAHI-TALBI ; Paul BONZI ; Carole ALBOREO, Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA.
- **Commission de l'Education, de l'Enfance et de la Petite Enfance** : MAIRE, Président de droit ; Louisa HAMMOUCHE ; Sophie CELTON ; Ghislaine COUTELLE ; Hocine BEN-SAÏD ; Lionel ORTIZ ; Virginie AUTIE ; Sophia FELLAHI-TALBI ; Roselyne MANDRAS ; Carole ALBOREO ; Paul BONZI ; Marielle RIZZO ; Smahane MEBARKI.
- **Commission de la Culture, de la Communication et de la Coopération** : MAIRE, Président de droit ; Sylvie LAURENT ; Hocine BEN-SAÏD ; Ghislaine COUTELLE ; Patrick MAGRO ; Audrey CERMOLACCE ; Carole ALBOREO ; Paul BONZI ; Maéva CHALLIES-SANCHEZ ; Lionel ORTIZ ; Philippe COSTA ; Philippe ARNAUD.
- **Commission du Personnel** : MAIRE, Président de droit ; Gérard GUERRERO ; Denis CANI ; Jérémy MARTINEZ ; Roselyne MANDRAS ; Ghislaine COUTELLE.

Délibération n°06.04.2026 – CONSEIL MUNICIPAL – Fixation et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale des élu(e)s.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée comment fonctionnent les indemnités.

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°07.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL – Majoration des indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°08.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL – Conditions d'exercice du mandat des élu(e)s – Droit à la formation des élu(e)s municipaux(ales).

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je tiens à préciser que tous les élus ont droit à des formations. Y-a-t-il des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°09.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL – Conditions d'exercice des fonctions de Maire, des adjoint(e)s et des conseiller(e)s municipaux(ales) délégué(e)s - Crédits d'heures.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des interventions ? »

En l'absence d'interventions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°10.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL – Fixation du montant des indemnités pour frais de représentation du Maire.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°11.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL : Désignation d'un Référent Déontologue pour les élus locaux et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG 13.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°12.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la ville de Septèmes-les-Vallons au sein de l'Association des Maires « Ville et Banlieue de France ».

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Madame Sophie CELTON. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°13.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la Commune au sein de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP).

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Hocine BEN-SAÏD. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°14.04.2026 : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un(e) élu(e) en charge des questions de défense auprès du Ministère de la Défense.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de remplacer Monsieur Emilien GOGUEL-MAZET par Monsieur Jérémy MARTINEZ dans cette fonction. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°15.04.2026 : Désignation de quatre élu(e)s pour représenter la Commune au sein du Collectif pour un lycée polyvalent sur le bassin de vie de Plan de Campagne.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « Je vous propose de désigner Mesdames Louisa HAMMOUCHE et Virginie AUTIÉ, Monsieur Ludovic DI MEO ainsi que moi-même pour ce dossier qui va demander beaucoup d'énergie et une bonne coopération avec les communes des Pennes et de Cabriès. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°16.04.2026 : PATRIMOINE FORESTIER – Renouvellement de l'adhésion de la commune de Septèmes-les-Vallons à l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône – Désignation d'un(je) élu(e) pour représenter la Commune.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Patrick MAGRO. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°17.04.2026 : PATRIMOINE FORESTIER – Renouvellement de l'adhésion de la commune de Septèmes-les-Vallons à l'Association Forêt Modèle de Provence – Désignation d'un(je) élu(e) pour représenter la Commune.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Patrick MAGRO. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°18.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Renouvellement de l'adhésion de la commune de Septèmes-les-Vallons à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) – Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la Commune.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Bruno FAURE. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°19.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Installation classée soumise à autorisation - Désignation de quatre élu(e)s (2 titulaires et 2 suppléant(e)s) pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) Valsud.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Ludovic DI MEO et Madame Carole HALGAND comme membres titulaires ainsi que Messieurs Patrick MAGRO et Gérard ESCOFFIER comme membres suppléants. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°20.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Installation classée soumise à autorisation - Désignation de quatre élu(e)s (2 titulaires et 2 suppléant(e)s) pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de Suivi de Site (CSS) de l'usine de La Malle, exploitée par la société LAFARGE CEMENTS à Bouc-Bel-Air.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Messieurs Gérard GUERRERO et Bruno FAURE comme membres titulaires ainsi que Messieurs Patrick MAGRO et Corentin BOISSIÉ comme membres suppléants. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°21.04.2026 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Natura 2000 : Désignation de deux délégué(e)s pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de pilotage du site « Chaîne de l'Etoile – Massif du Garlaban ».

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Messieurs Patrick MAGRO et Gérard GUERRERO. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°22.04.2026 : COOPERATION INTERCOMMUNALE – Désignation de deux délégué(e)s pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de gestion du Massif de l'Etoile.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Patrick MAGRO comme membre titulaire et Monsieur Gérard GUERRERO comme membre suppléant. Ces deux élus ont beaucoup d'expérience dans ces secteurs. On les remercie pour leur travail ainsi que les agents de la commune qui s'en occupent. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°23.04.2026 : ACTION SOCIALE - Désignation d'un(je) élu(e) pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale de Marseille.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Madame Audrey CERMOLACCE. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°24.04.2026 : ACTION SOCIALE - Désignation du représentant de la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Conseil d'Administration du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE).

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Hocine BEN-SAÏD. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°25.04.2026 : ACTION SOCIALE - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Nouvelle composition.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Je vous propose maintenant de désigner les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Je vous précise que cette commission est constituée par le Maire, Président de droit ou son représentant et par sept membres du Conseil municipal élus en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Je vous informe que j'ai désigné Monsieur Hervé VAQUIER TOLINOS en qualité de représentant du Maire.

Sa désignation à la discrétion du Maire, est tout à fait distincte des sept membres titulaires.

Je vous propose de voter à bulletin secret ou à main levée car chaque groupe a pu donner un nom pour participer à cette commission. »

L'assemblée décide de voter à main levée.

Vote à L'UNANIMITE

Conformément aux résultats des opérations électorales, outre le Maire président de droit, sont élu(e)s les délégué(e)s suivant(e)s au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Hervé VAQUIER TOLINOS
- Louisa HAMMOUCHE
- Roselyne MANDRAS
- Ghislaine COUTELLE
- Hélène FERRANDI
- Virginie AUTIÉ
- Sophia FELLAHI TALBI
- Dominique ABDEL KADER

Délibération n°26.04.2026 : ACTION SOCIALE – Convention entre la ville de Septèmes-les-Vallons et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je tiens à évoquer un sujet concernant une personne de Septèmes qui a besoin d'aide. Nous allons nous rapprocher de ses enfants. Je vous précise que toutes les propositions que nous lui avons faites ont été refusées. La situation est très difficile. Des questions. »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°27.04.2026 : PETITE ENFANCE - Désignation des élu(e)s siégeant au comité consultatif dénommé « Conseil des Crèches ».

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous précise que le Maire est président de droit. Je vous propose donc de désigner comme autres membres de ce comité, Mesdames Ghislaine COUTELLE, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI et Monsieur Hervé VAQUIER-TOLINOS. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°28.04.2026 : PETITE ENFANCE - Renouvellement de la convention de gestion et de mise à disposition des locaux avec LEO LAGRANGE Méditerranée du Relais Petite Enfance « Planète Bébé » à la Bastide Valfrais, chemin de la Bédoule.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°29.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de la commune de Septèmes-les-vallons.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sylvie LAURENT** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°30.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Vote du Compte Financier Unique (CFU) du budget principal – Exercice budgétaire 2025.

Monsieur le Maire : « comme c'est l'usage, cette délibération doit être délibérée sans moi. »

Monsieur le Maire passe la présidence de l'assemblée à **Madame Sylvie LAURENT** et quitte la salle du conseil municipal, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Sylvie LAURENT donne la parole à **Madame Sophie CELTON** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Madame Celton : « si on rentre dans le détail. Pour la recette de fonctionnement, les dotations et subventions sont en hausse car la population a augmenté.

Les financements CAF sont de 1 222 256 euros en 2025. Nous sommes en partenariat avec la CAF pour différents secteurs comme les crèches, la politique de la ville, les familles fragiles...

Les taxes sont également en progression. Pour 2025, la Métropole a versé une dotation de solidarité en fonction également de la population.

Concernant les produits de service, il y a une augmentation de la fréquentation de la restauration scolaire et du foyer des séniors.

Il y a également une progression des jeunes de 8,1% au service jeunesse.

Les dépenses de fonctionnement concernent les charges du personnel. Elles sont en hausse car elles sont liées à l'augmentation du SMIC et de la CNRACL.

Les dépenses énergétiques font partie des charges à caractère général.

Les subventions aux associations sont stabilisées : pas d'augmentation ni de baisse.

L'épargne brute progresse.

L'investissement a augmenté grâce au travail sur la réhabilitation qui a été fait. Grâce à la réhabilitation, la Commune n'a pas à payer l'amende qui nous a été réclamée sur les logements.

30% du taux de financement est perçu, cela concerne les contrats avec le Département, les travaux de proximité mais aussi les dépenses pour la Police Municipale (formation, habillement, armement...). Nous attendons également des financements de la part de l'Etat mais aussi de l'Agence Nationale du Sport.

Je tiens à remercier les services des finances et du développement durable pour le travail qu'ils ont fourni. »

Madame Cermolacce : « Je veux remercier Julie et l'ensemble des services pour le travail réalisé, ainsi que la première adjointe, et aussi Sophie Celton, en tant qu'adjointe aux finances sur le mandat écoulé, puisque ce document est en quelque sorte le reflet concret du budget que nous avons exécuté l'an dernier.

Un seul document pour présenter au final à la fois le compte administratif (ordonnateur NOUS) et le compte de gestion (le Comptable donc le trésor public) c'est à mon sens plus clair et plus lisible pour bien comprendre la situation financière de la commune, nous ne sommes pas tous des experts comptables donc c'est une bonne chose pour la compréhension en tout cas pour la mienne.

Après avoir lu ce document, assisté à la commission des finances et entendu cette présentation, on peut dire que ce rapport nous indique dans les grandes lignes que les recettes de fonctionnement progressent 12% et que dans le même temps, les dépenses sont maîtrisées ce qui nous permet de dégager davantage d'épargne qui a d'ailleurs augmenté par rapport à l'année dernière.

Alors bien sûr, cette amélioration ne tombe pas non plus du ciel. Elle s'explique en partie par des recettes exceptionnelles, notamment des cessions immobilières importantes, un peu plus de 2 millions d'euros.

Mais elle s'explique aussi par un contexte plus favorable : des dotations qui repartent à la hausse, une fiscalité dynamique et des financements, notamment de la CAF, qui restent solides. D'ailleurs, cela a été souligné : après des années de baisse, depuis 2013 surtout, les dotations de l'État se stabilisent enfin.

Elles se stabilisent et sont même en hausse. + 2% pour la dotation globale mais aussi du fait de l'augmentation de la population +4,70% de la DSU et 4,82% de la dotation de péréquation.

Tout ceci n'est pas anodin notamment pour les collectivités comme la nôtre, que ça dure.

Du côté des dépenses, la majorité sortante avait un engagement, c'était de stabiliser et ne pas baisser les subventions aux associations, puisque nous pensons que le tissu associatif local est une véritable richesse pour le territoire.

Donc on peut relever que nos dépenses de fonctionnement sont contenues malgré un contexte toujours inflationniste.

Ce qui veut dire qu'on a fait des choix, qu'on on a tenu des lignes, et qu'au final ça se voit.

Alors oui, les charges de personnel augmentent légèrement, mais cela s'explique en grande partie par le fonctionnement en année pleine du centre de loisirs, et par des mesures nationales sur lesquelles nous n'avons pas la main comme la hausse du SMIC ou des cotisations à la CNRACL (augmentées de 3 points), ou encore la mise en place d'une nouvelle cotisation patronale.

Au niveau de la dette, notre niveau d'endettement reste largement inférieur à celui des communes comparables, avec des charges financières maîtrisées et les baisses des intérêts. Et ça, c'est essentiel, parce que ça nous donne des marges de manœuvre pour agir et appliquer notre projet. Et justement, ces marges, on ne les garde pas dans un tiroir. Elles servent à investir. En 2025, ce sont près de 5,7 millions d'euros qui ont été engagés : dans les écoles, les crèches, le logement, les équipements sportifs, les aménagements...

Avec un point important à souligner, le niveau de subventions élevé, 30% de co financement, Sophie l'a dit, qui permet de limiter le recours à l'emprunt et donc de ne pas augmenter la dette.

Donc je crois qu'on peut dire que l'exercice 2025 confirme une gestion sérieuse : une épargne en progression, des dépenses maîtrisées, une capacité d'investissement préservée.

Même si on le répète une partie de cette amélioration repose sur des éléments exceptionnels, notamment les cessions immobilières.

Pour résumer, ces chiffres nous rappellent que derrière chaque proposition, derrière chaque idée, derrière chaque projet, il y a des choix à faire, des priorités à définir, et surtout des moyens à mobiliser.

Et c'est précisément là que se situe notre responsabilité collective, notre responsabilité d'élus : ne pas céder à la facilité, mais construire des réponses crédibles, des réponses équilibrées et des réponses tenables dans le temps en ayant toujours une vision très large qui ne s'arrête pas à l'année en cours c'est cette vision qu'applique la majorité depuis de nombreuses mandatures et on voit que ça marche.

Parce que ce que nous devons aux habitants, qui nous ont élus, et qui nous ont élus sur un projet que nous appliquerons, qui comptent sur nous, ce n'est pas seulement des intentions, aussi belles et bonnes qu'elles puissent être, mais c'est surtout de la cohérence, c'est surtout de la sincérité avec une action publique qui tient ses engagements toujours dans le sens de l'intérêt général, on le répétera jamais assez, nous l'avons prouvé sur l'exercice budgétaire 2025 et nul doute que nous continuerons en 2026 et les autres années de la mandature.

Je tiens à remercier les services financiers en particulier Madame Berger et le service développement durable pour leur travail fourni. Également Madame Celton qui a été adjointe aux finances pendant 6 ans. »

Madame Laurent : « avez-vous des questions ? »

En l'absence de questions, Madame Laurent soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO) – 1 abstention (Smahane MEBARKI)

Monsieur le Maire est informé qu'il peut revenir dans la salle du conseil municipal.

Délibération n°31.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice budgétaire 2025.

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée et donne la parole à **Madame Sophie CELTON** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO) – 1 abstention (Smahane MEBARKI)

Délibération n°32.04.2026 : CIMETIERES COMMUNAUX - Actualisation des tarifs des concessions des cimetières communaux pour l'année 2026.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Denis CANI** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°33.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Vote du taux des taxes directes locales – Exercice budgétaire 2026.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sylvie LAURENT** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°34.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Droits de place, marchés, taxis et occupation du domaine public - Actualisation des tarifs - Exercice budgétaire 2026.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sylvie LAURENT** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°35.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Modification des AP et CP existants.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sylvie LAURENT** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°36.04.2026 : Approbation du budget primitif – Exercice budgétaire 2026.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Sylvie LAURENT** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « l'adjointe a bien fait de rentrer dans les détails. Le budget de l'Etat diminue de 2 milliards d'euros au niveau des collectivités. Les Communes ne rentreraient pas dans ce cadre car il y avait les élections. La Métropole et la Commune vont travailler ensemble sur les transports.

L'Etat prend aux collectivités pour augmenter les impôts. Mais ce n'est pas possible. Il faut avoir conscience des difficultés que cela va occasionner à la fois pour les communes mais aussi pour les autres collectivités. Notre volonté est de rester sur ce qu'on est engagé.

Le recrutement dans le service public est réduit mais nous recrutons tout de même car nous avons fait une crèche.

Je tiens à remercier les finances pour leur travail. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°37.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Renouvellement du principe de délégation du service public de la fourrière automobile.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « y a-t-il des interventions ? »

En l'absence d'interventions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°38.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°39.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société JCT relatif au marché 2022MA28 de réhabilitation exemplaire de 7 bâtiments et extension de 2 logements.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « un compromis a été trouvé avec la société JCT et Madame Celton car des travaux n'avaient pas été bien faits et une solution a été apportée. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°40.04.2026 : FINANCES COMMUNALES - Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2026 – 1^{ère} répartition.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur Ouaret : « je ne prendrai pas part au vote car je suis salarié de l'association du centre social qui bénéficie du versement d'une subvention. »

Monsieur Guerrero : « moi non plus car je suis membre du CA de l'USCS qui bénéficie du versement d'une subvention. »

Monsieur Vaquier-Tolinos : « moi non plus car je suis membre du CA de la MJC qui bénéficie du versement d'une subvention. »

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO) – 3 n'ont pas pris part au vote (Gérard GUERRERO, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Djelloul OUARET)

Délibération n°41.04.2026 : RESSOURCES HUMAINES - Modification de la délibération n°04.03.2011 instaurant un dispositif d'aide aux repas dans le cadre des actions sociales en faveur du personnel communal – Augmentation de la valeur des titres restaurants.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Denis CANI** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°42.04.2026 : RESSOURCES HUMAINES – Création d'emplois permanents à temps complet et temps non complet.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis CANI qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°43.04.2026 : RESSOURCES HUMAINES – Création d'emplois non permanents à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis CANI qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°44.04.2026 : RESSOURCES HUMAINES – Création de deux emplois non permanents à temps complet (accroissement saisonnier d'activité).

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis CANI qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°45.04.2026 : EDUCATION – Désignation des élu(e)s de la commune au sein des conseils d'école.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°46.04.2026 : EDUCATION – Utilisation des locaux scolaires communaux en dehors du temps scolaire : approbation d’une convention-type et autorisation donnée au Maire.

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

Délibération n°47.04.2026 : PATRIMOINE COMMUNAL - Bilan de la politique foncière de la ville – Exercice budgétaire 2025.

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à la MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)

Délibération n°48.04.2026 : PATRIMOINE COMMUNAL – Acquisition par la Commune d’un local, lot n°8, au sein du cabinet médical sis 38 chemin de la Bédoule – Parcelle cadastrée section BC n°28.

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « nous avons acheté un local dans le centre médical de la Gavotte Peyret pour y implanter une activité médicale plutôt qu’une autre hors secteur médical. Des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

Délibération n°49.04.2026 : PATRIMOINE COMMUNAL – Rétrocession à la Commune par la SAFER de la parcelle cadastrée section AA n°23 d’une superficie totale de 8 551 m², classée en zone Ns, située Chemin du Vallon de la Gazelle.

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l’absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l’UNANIMITE

Délibération n°50.04.2026 : PATRIMOINE COMMUNAL – Mise en place d’une obligation de déclaration de travaux préalable pour les divisions de logements en vue de leur mise en location ou de leur vente.

Monsieur le Maire procède à la lecture d’une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°51.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Signature d'une convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Carole ALBOREO** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°52.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Adhésion de la commune de Septèmes-les-Vallons à la « Communauté DécibelVilles ».

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Bruno FAURE** qui procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°53.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Installation classée soumise à autorisation - Désignation de quatre élu(e)s (2 titulaires et 2 suppléant(e)s) pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de Suivi de Site (CSS) de l'industrie pharmaceutique exploitée par la société SPI PHARMA à Septèmes-les-Vallons.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Messieurs Bruno FAURE et Patrick MAGRO comme membres titulaires ainsi que Madame Carole HALGAND et Monsieur Corentin BOISSIÉ comme membres suppléants. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

Délibération n°54.04.2026 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION – Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la Commune à l'EPAGE HuCA et proposition d'intégrer le comité syndical.

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une synthèse de la délibération.

Monsieur le Maire : « je vous propose de désigner Monsieur Patrick MAGRO comme représentant de la commune et pour siéger au comité syndical. Des questions ? »

En l'absence de questions, Monsieur le Maire soumet au vote le projet de délibération.

Vote à l'UNANIMITE

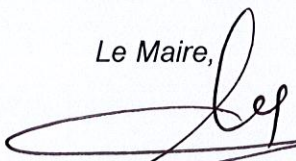
COMPTES RENDUS

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions municipales qui ont été prises en application de l'article L.2122-22 de ce même code.

Le compte-rendu de ces décisions est consultable à la Direction de l'Administration Générale de la Ville aux heures d'ouverture de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Le Maire,



André MOLINO



Le secrétaire de séance,

